

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 78 (1942)

**Heft:** 31

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

**PARTIE CORPORATIVE** : *Après le Congrès.* — **VAUD** : *Retenue sur les traitements des mobilisés.* — *Nos traitements.* — *L'Ecole au Comptoir.* — *Cours de gymnastique.* — *Dans les sections : Lausanne ; Morges.* — **GENÈVE** : *U. I. P. G.* — **MESSIEURS** : *Nos écoles genevoises.* — **NEUCHATEL** : *Au sujet des allocations.* — *A propos du stage.* — **INFORMATIONS** : *G. R. E. P. : Assemblée du 4 juillet.* — **BIBLIOGRAPHIE**.

**PARTIE PÉDAGOGIQUE** : *Allocution prononcée par M. le président de la Confédération à la séance d'ouverture de notre 25<sup>e</sup> Congrès.* — **J.-F. ROUILLER** : *La documentation au service de l'enseignement.* — **INFORMATIONS** : *Fritz Wartenweiler à Lausanne.* — *Fédération suisse des Auberges de jeunesse.* — **RÉCITATION** : **VIO MARTIN** : *Colère.* — **TEXTES LITTÉRAIRES.** — **LES LIVRES.**

## PARTIE CORPORATIVE

### APRÈS LE CONGRÈS

Nous venons de vivre trois belles journées. Nos collègues genevois ont bien fait les choses : ils ont bien mérité de la S. P. R. Une fois de plus nous nous sommes rendu compte combien ces rencontres d'instituteurs de toute la Romandie sont réconfortantes et, de ce fait, nécessaires.

### VAUD RETENUE SUR LES TRAITEMENTS DES MOBILISÉS

Le 16 février 1940, le Conseil d'Etat vaudois avait pris un arrêté fixant les retenues opérées sur les traitements des employés cantonaux mobilisés. Si, à ce moment-là, ces retenues se justifiaient facilement, il n'en va plus de même maintenant, à cause des changements survenus dans les conditions de vie. C'est pourquoi le Comité de la Fédération est intervenu il y a 3 mois environ pour obtenir une amélioration. En date du 24 août, le Conseil d'Etat a pris un arrêté décidant une nouvelle échelle de retenues. Le tableau ci-dessous montre immédiatement cette amélioration.

	16 février 40	24 août 42
Célibataires sans charge d'assistance . . .	70 %	60 %
» avec charge d'assistance . . .	50 %	40 %
» sans charge, avec ménage . . .	60 %	50 %
» avec charge et avec ménage . . .	40 %	30 %
Marié sans enfant au-dessous de 18 ans . .	25 %	15 %
» avec 1-3 enfants au-dessous de 18 ans . .	20 %	10 %
» avec 4 enfants et plus . . . . .	15 %	5 %

Cette nouvelle échelle a *effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mars 1942*. Le budget de l'Etat ne sera pas alourdi par cette mesure, car la caisse de compensation a augmenté ses prestations aux employeurs et a ainsi diminué les charges cantonales.

Tous les fonctionnaires et employés mobilisables accueilleront avec une vive satisfaction cette heureuse décision.

Pour terminer, nous tenons à exprimer notre reconnaissance au Conseil d'Etat et spécialement à M. le chef du Département des Finances. Nos autorités ont fait preuve de beaucoup de compréhension et ont accepté toutes nos propositions (sauf sur un point de détail). R.

### NOS TRAITEMENTS

Le Comité de la Fédération vient de présenter un mémoire au Conseil d'Etat, sur l'angoissante question des traitements. La situation actuelle est examinée à fond. Une abondante documentation a été réunie, résumant toutes les mesures prises en 1942 par les cantons en faveur de leur personnel.

Sans entrer pour le moment dans le détail, nous signalerons cependant que nous demandons une allocation supplémentaire pour la fin 1942 et de nouvelles augmentations pour l'an prochain. Nous proposons qu'en principe ces augmentations atteignent le 50 % de la hausse du coût de la vie, en partant d'un traitement de 5000 fr. avec échelle dégressive. Les allocations pour enfants de moins de 18 ans devraient être de 15 fr. par mois et par enfant.

Il y aura sans doute de nombreux pourparlers avec nos autorités. Mais nous sommes certains de rencontrer le même esprit de compréhension que ces dernières années. R.

### L'ÉCOLE AU COMPTOIR SUISSE

En février de cette année, une commission désignée par l'Eglise nationale vaudoise avait organisé, dans nos classes du degré supérieur deux concours ; dessin et composition. Beaucoup de collègues se sont intéressés à cet effort qui a produit des travaux très nombreux et variés.

Afin de faire connaître au public les idées qu'inspire à nos grands enfants la vie de famille, les organisateurs ont eu l'idée de réunir les meilleurs travaux dans le stand de l'Eglise nationale au Comptoir suisse ; 200 dessins choisis par des maîtres lausannois spécialisés dans cet enseignement y seront exposés ; on y ajoutera une cinquantaine des compositions les plus suggestives.

Nous recommandons à nos collègues une visite à cette exposition, ils prendront un vif plaisir à constater avec quelle franche spontanéité, avec quel art aussi parfois, s'expriment nos enfants, par les mots comme par le dessin.

Dans ce petit coin de notre grand Comptoir, se trouveront réunis l'Eglise, l'Ecole et la Famille. Heureuse initiative bien propre à mettre

en évidence les collaborations nécessaires pour réaliser avec fruit notre effort éducatif.

### COURS DE GYMNASTIQUE

A Villeneuve s'est tenu, du 27 juillet au 1<sup>er</sup> août, un *cours de gymnastique pour le corps enseignant placé dans des conditions défavorables*, sous la direction des deux instructeurs C. Bucher et R. Gruat, de Lausanne. Ces deux amis nous ont montré, avec le sourire et souvent eu chantant, combien il est facile d'enseigner la gymnastique scolaire, même sans une halle, sans un engin. Tour à tour à la plage, sur le terrain, en forêt ou sur les pentes à l'herbe sèche et aux meules de foin introuvables, nous avons consciencieusement « travaillé » le manuel fédéral et appris quantité de jolis « trucs » de Robert Gruaz ou de C. Bucher.

Chacun et chacune des 20 et 3 participants et participantes n'ont qu'un souhait : revenir l'an prochain retrouver une aussi joyeuse bande tout en travaillant pour notre jeunesse. G. C.

### DANS LES SECTIONS

**Lausanne.** Le Comité de la section s'est constitué comme suit : *Président* : Fernand Petit (rue Ed. Payot 4) ; *vice-président* : Louis Pilet ; *caissier* : Paul Burnet ; *secrétaire* : M<sup>me</sup> Alice Bissat ; *membre* : M<sup>me</sup> Marguerite Moser.

**Morges.** Section de gymnastique. Répétitions : *Morges*, 17 h., *insti-tuteurs*, lundi 14 septembre ; *institutrices*, vendredi 18 septembre. *Cercle de Colombier et environs* : *Reverolle*, vendredi 18 septembre, 17 h.

### GENÈVE

#### U. I. P. G. - MESSIEURS

#### NOS ÉCOLES GENEVOISES

La presse, des conseillers municipaux, des associations ont largement disserté sur l'école genevoise, les concentrations nouvelles, les remaniements divers, les récentes nominations. Dans une conférence publique, comme au cours des « Promotions », M. le conseiller Adrien Lachenal a su remettre toutes choses au point. Lors des distributions des prix aux élèves des écoles, le Département de l'Instruction publique a rappelé la mémoire d'Albert Atzenwiler, directeur de l'enseignement primaire, enlevé prématurément à l'affection de tous. Le décès de M. le directeur Atzenwiler a entraîné une modification de l'organisation du département de l'Instruction publique.

M. Henri Grandjean, secrétaire général du département et directeur de l'enseignement secondaire, a été nommé directeur de l'enseignement primaire. Ce choix a porté ses fruits. Non seulement il constitue une économie appréciable — le traitement du directeur de l'enseignement primaire étant purement et simplement rayé du budget de l'Etat — mais il place dans la même main, ferme et bienveillante à la fois, il confie

à la même direction, à l'esprit clair, concis, largement ouvert aux voies nouvelles, toutes nos écoles qui forment un tout homogène.

En acceptant les fonctions de directeur de l'enseignement primaire, sans aucune indemnité ni traitement supplémentaire, M. Grandjean a assumé une lourde tâche ; il a prouvé le dévouement qui l'anime, une capacité de travail peu commune, son adaptation complète à la vie de nos écoles, son entier désintéressement.

Pour la première fois dans les annales de l'Instruction publique, les directeurs des écoles secondaires et primaires ont siégé en commun : toutes les écoles se succèdent, se complètent en un tout harmonieux. Cette unité dans la méthode ne signifie en aucune façon unification. Chaque école doit garder son caractère propre, les classes leur personnalité, voire leur originalité.

Cette simplification dans le rouage administratif a déjà produit ses effets ; des résultats probants sont acquis en quelques jours. Notons d'abord des modifications des concours aux études pédagogiques. Puis le plan d'études des écoles primaires, à l'examen dès 1937, a vu le jour en un temps record : il est à l'impression après avoir été arrêté par la conférence des directeurs, soumis aux observations éventuelles du corps enseignant, puis approuvé par le Conseil d'Etat. La conférence des directeurs et inspecteurs des écoles primaires a vu ses compétences élargies. Les sous-commissions temporaires constituées dans son sein ont siégé deux ou trois fois par semaine, elles ont rapidement rendu leur rapport ; la conférence générale a arrêté les textes, ligne par ligne, et, au mois de septembre, nos écoliers et leurs maîtres partiront avec un nouveau plan d'études. A l'usage, on s'apercevra bien de ce qu'il vaut et, comme il n'y a que les mollusques qui ne changent pas d'opinion, ce plan pourra être amendé, modifié, amélioré s'il y a lieu.

Ainsi, en quelques mois, malgré la longue maladie de M. Quiblier, secrétaire de la direction, dont nous souhaitons le complet rétablissement, le nouveau plan d'études des écoles primaires a été terminé. L'idée essentielle qui a guidé le Département dans cette étude était d'adapter le programme aux possibilités réelles des enfants. Il ne sert à rien de faire des plans trop ambitieux qui se révèlent inapplicables. Il faut comprendre les enfants, se mettre au niveau des intelligences moyennes. L'école populaire doit limiter ses ambitions. C'est en apprenant peu, mais bien — nous dirons même mieux — qu'elle remplira sa vraie mission.

Les affaires courantes, si chargées en fin d'année scolaire, ont été expédiées sans qu'on ait dû remplacer M. Quiblier, dont la besogne n'est pas mince ; mais grâce aux bonnes méthodes de travail, le secrétaire du Département et les habiles dactylos sont parvenus à chef. Voilà du travail intelligent, rapide, pratique.

Dans les conférences des directeurs toute question intéressant

l'école est discutée. Les directeurs collaborent ; leurs compétences vont de l'administration aux questions pédagogiques ; rien de ce qui touche à l'école, à l'instruction, à l'éducation ne doit leur être étranger, et tous ont compris le sens de leurs responsabilités, de leur rôle, de leur vocation.

Le corps enseignant dans son ensemble, lui aussi, collabore avec une inlassable patience au bien de notre école. C'est surtout dans les périodes de troubles et d'incertitudes que l'on éprouve le besoin de sortir de son isolement, de confronter ses soucis, de sentir l'identité d'une tâche parfois ardue, mais toujours grande et noble.

L'esprit d'équipe est nécessaire, il a déjà fait ses preuves ; nulle rivalité entre les écoles et les différentes disciplines, tous et toutes concourent au même but : les progrès de nos écoles genevoises, la formation de l'esprit, du caractère et du cœur des futurs citoyens et citoyennes de la République de Genève.

CH.-E. D.

### NEUCHATEL AU SUJET DES ALLOCATIONS

La démarche tentée par la « Fédération des fonctionnaires » (*Bulletin* du 8 août), en vue d'obtenir un supplément d'allocations portant sur le second semestre de l'année courante n'a pas eu de succès. Le Conseil d'Etat veut s'en tenir aux décisions prises par l'autorité législative, pour l'exercice 1942.

Dans sa réponse, il rappelle que la commission financière du Grand Conseil avait fixé des chiffres d'allocations plus élevés que ceux proposés par le Conseil d'Etat, en prévision d'une augmentation de l'indice des prix, en cours d'exercice.

Le gouvernement fait remarquer aussi que l'allocation annuelle de 50 fr. par enfant payée encore en 1941 a été remplacée par une allocation mensuelle de 15 fr.

Il ajoute qu'il verra, au moment de l'élaboration du budget de 1943, dans quelle mesure il pourra tenir compte de la requête de la « Fédération ».

Il est vrai que la commission financière est allée au delà des désirs du Conseil d'Etat ; mais la hausse du coût de la vie a pris une allure qui a dépassé les prévisions, sur lesquelles ont été fixés les chiffres de nos allocations. Un redressement nous paraissait équitable. Ce qui nous a paru satisfaisant en janvier ne l'est plus aujourd'hui.

Le Comité central qui a examiné la question dans sa séance du 8 août prierà la « Fédération » d'adresser une seconde requête au Conseil d'Etat tendant à l'octroi d'une allocation d'hiver, sous forme d'un versement unique qui allégerait les dépenses importantes relatives au combustible et aux approvisionnements pour la mauvaise saison.

J.-ED. M.

### A PROPOS DU STAGE (*fin*)

En résumé, le stage, legs inattendu de la loi sur l'éducation nationale, résout partiellement le problème, posé il y a environ un demi-siècle, touchant la prolongation des études pédagogiques dans le canton de Neuchâtel. En attendant mieux, notre association, qui revendique depuis bien longtemps une meilleure préparation des maîtres primaires, salue cette nouvelle mesure avec plaisir. La plupart des stagiaires de la première escouade en ont reconnu eux-mêmes tous les avantages.

Cependant les quatre mois consacrés à initier nos futurs maîtres à la conduite d'une classe ne suffisent pas à combler toutes les lacunes de leur préparation. Pour y parvenir, il faudrait prolonger les études d'au moins douze mois, conformément à un vœu de la S.P.N. que j'ai maintes fois rappelé ici.

Le programme de nos écoles normales est surchargé. Réparti sur trois années, il comporte la matière se rapportant à l'acquisition des connaissances générales, à l'étude de la science pédagogique avec ses branches connexes et par surcroît, des leçons dites pratiques. Pour faire le tour de cet immense champ d'érudition, il faut chevaucher au galop. On fait de tout, mais rien à fond. Ce régime aboutit au surmenage des élèves, à les lasser de l'étude parfois jusqu'au dégoût et à les jeter dans leur carrière comme dans une aventure où ils restent longtemps hésitants, embarrassés, mettant à nu les faiblesses de leur savoir et de leur savoir-faire.

Hier encore, le correspondant d'un journal du chef-lieu dénonçait le fâcheux français d'un instituteur et s'en prenait à l'école normale. Qu'on donne à celle-ci plus de temps pour parcourir son trop copieux programme et elle mettra au monde des maîtres aptes à servir aux oreilles délicates un français bien décanté. Le corps enseignant de nos sections pédagogiques ne saurait faire mieux ; il lui est impossible d'approfondir davantage l'abondante science qu'on l'oblige à dispenser en trois ans et il serait injuste de lui faire des reproches quant à la qualité de son travail. Victime d'une organisation désuète, il déplore lui-même de devoir courir la poste. L'un de ses membres, M. Pierre Reymond, professeur à l'Ecole normale cantonale, qui fut député, le laissait entendre dans la séance du Grand Conseil, le 22 avril 1919, quand il disait : « Vouloir continuer à réaliser le programme en trois ans, c'est pousser au surmenage ». Chacun sait ce qu'il reste des connaissances dévorées par doses massives.

Et M. Reymond d'insister en même temps sur la nécessité de créer une quatrième année d'études normales. Cette solution sans cesse refoulée par le Grand Conseil permettrait de consacrer les trois premières années à la culture générale des candidats par le transfert, au

programme des deux nouveaux semestres, des exercices pratiques et des matières se rattachant plus spécialement à la science de l'éducation : pédagogie, didactique, psychologie, hygiène, législation scolaire, etc. Ces derniers cours marchant de front avec le stage et un degré de maturité suffisant des élèves gagneraient en intérêt et en effets utiles.

Cette réorganisation qui aurait soulagé maîtres et candidats en apportant un peu d'air frais dans l'étude où s'élaborent les études normales a subi les échecs réitérés que j'ai relatés dans mes articles précédents. Regrettions-le une fois de plus sans perdre cependant tout espoir. La raréfaction des entrées dans nos écoles normales constatée ce printemps pourrait bien, avant qu'il soit longtemps, ramener la question sur le tapis. Présentée sous cet aspect, il n'est pas improbable qu'elle nous réserve une solution conforme aux vœux de la S.P.N.

Deux mots encore. Au cours de ces notes un peu trop disloquées par les caprices de nos événements corporatifs, j'ai largement médité de notre enseignement pédagogique. J'en ai signalé les faiblesses et les défauts qui tiennent à une organisation en déchéance mais non à l'incompétence ou à l'insuffisance du corps professoral de nos écoles normales ; celui-ci est hors de cause. Dans les conditions difficiles où ils exercent leur art, on ne saurait, comme je l'ai dit plus haut, exiger davantage de ceux qui président à la formation de l'instituteur neuchâtelois.

J.-ED. M.

## INFORMATIONS

### **G. R. E. P.**

#### **Assemblée du samedi 4 juillet, à Lausanne.**

Séance ouverte à 14 h. 40, levée à 18 h. 15. 62 participants sont représentés par des maîtres, maîtresses, professeurs, inspecteurs, directeurs et délégués de départements, les cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève et Valais.

*But de la séance* : Faire le point, consulter l'opinion des membres du G. R. E. P. et des autorités scolaires en vue de l'activité d'automne.

La collaboration des autorités scolaires est recherchée pour que soit hâtée la généralisation des progrès et réformes déjà réalisés et dont l'effet demeure restreint à une classe, un collège et rarement à une région.

*Travail proposé* : 1) Pour le corps enseignant en fonction, nous prévoyons des cours de réinformation et de perfectionnement spécialement en psychologie. Parallèlement seraient donnés des cours de méthodologie. Nous insistons pour que les techniques conservent leur place de « servantes », les buts de l'éducation demeurant présents à l'esprit des chercheurs. Création de films d'information pédagogique à l'intention des écoles normales, des sociétés pédagogiques et des éducateurs en général. Feuilles pédagogiques distribués par les soins des départements.

2) Pour les parents : causeries-cours attrayantes et méthodiques,

organisées pendant l'hiver et destinées à informer pères et mères sur les mécanismes psychiques dont on ne peut ignorer le fonctionnement sans danger pour le développement de l'enfant. Mettre la famille au courant des problèmes scolaires, de leur caractère complexe et intéresser les parents à l'école en vue d'une utile collaboration. Mettre avec tact et bonhomie les papas et les mamans en face de leurs devoirs essentiels.

3) Pour l'opinion publique : obtenir dans les quotidiens et par l'intermédiaire de la radio une présentation régulière et méthodique des problèmes pédagogiques pratiques et simples.

Ces propositions sont adoptées en principe après discussion et mise au point de certains détails. Le cours de psychologie qu'a donné M. Jean Piaget, à Neuchâtel sera repris l'hiver prochain pour Lausanne et sa diffusion dans les campagnes vaudoises et le reste du canton de Neuchâtel sera étudiée par les organisateurs.

Des plans de causeries aux parents seront préparés dès que le groupe « Collaboration avec la famille » se sera réuni. Quant à la presse, une commission du G. R. E. P. essayera de mettre sur pied un projet d'articles pédagogiques capables de maintenir en état d'alerte le sens de la responsabilité des adultes à l'égard de l'enfant et de son avenir. Dans le même but des démarches seront entreprises pour un emploi régulier de la radio.

*Films* : La puissance de l'image animée et parlante doit être mise au service de l'éducation. Cela suppose une étude délicate à cause des données financières du problème. Les thèmes des films sont par contre faciles à prévoir, encore que leur réalisation suppose un grand travail. Mais aucune difficulté ne doit nous arrêter lorsqu'il s'agit d'une technique aussi puissante que le cinéma.

Dans une séance d'automne, nous apporterons à nos amis toutes les précisions nécessaires se rapportant aux projets que nous venons d'énumérer. Nous remercions les participants d'avoir supporté, le 4 juillet, malgré la chaleur et la fatigue de fin de trimestre, une discussion qui était nécessaire aux animateurs du G. R. E. P. La séance a pu paraître longue et fatigante à plusieurs ; que ceux-ci comprennent que, de temps en temps, une consultation de cette sorte est nécessaire et qu'il n'est pas possible de servir à tous et chaque fois des conférences et des travaux terminés.

*(A suivre.)*

#### BIBLIOGRAPHIE

**Séchage** (préparation, conservation et recettes) ; brochure de 24 pages, 7 illustrations et tableaux détaillés. Prix : 80 ct. Editeur : « Electrodiffusion », à Zurich, en liaison avec l'« Ofel », à Lausanne.

Le séchage des fruits et des légumes, qui prend en Suisse romande une extension croissante, peut être facilement exécuté chez soi au moyen de la cuisinière électrique, grâce à la chaleur uniforme dégagée par le four. Cette brochure renferme l'essentiel du sujet (durées de séchage, coût, etc.), ainsi que de nombreuses recettes.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. LE PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION A LA SÉANCE D'OUVERTURE DE NOTRE 25<sup>e</sup> CONGRÈS

*Par le train ou le bateau les congressistes sont rentrés chez eux ; les collègues genevois ont repris le chemin de leur maison avec un brin de mélancolie. Le 25<sup>e</sup> congrès de la S. P. R. est mort : Vive le 26<sup>e</sup> congrès. Les semaines à venir vous apporteront un écho de nos discussions et le résultat de nos délibérations. Mais, sans attendre, nous voulons donner à nos lecteurs le texte du discours de M. le président de la Confédération. M. Etter a prononcé à l'égard des maîtres et maîtresses de notre école populaire des paroles qui nous ont été au cœur. Qu'il trouve ici l'expression de la reconnaissance de tout le corps enseignant romand.*

Réd.

*Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,*

C'est pour moi à la fois un besoin et une joie que de vous apporter mes vœux personnels à l'occasion de votre 25<sup>e</sup> congrès et de la commémoration des 75 ans d'existence de votre société. J'éprouve, à vrai dire, quelque embarras quant à la légitimité de ma présence. Car l'éducation publique est un domaine exclusif de la souveraineté cantonale. Et je suis moi-même un fédéraliste trop convaincu pour ne pas redouter jusqu'à l'apparence d'une immixtion de ces « Messieurs de Berne » dans la sphère intangible de cette souveraineté scolaire. Mais vous m'avez invité, et invité très amicalement, et je considère de mon côté comme un acte d'amitié d'accepter votre aimable convocation. J'espère donc ne pas avoir à subir le sort de ce malheureux dont nous parle l'Evangile, qui se rendit à l'invitation au festin, mais en fut chassé parce qu'il ne portait pas un habit de noce !

Je vous apporte donc toutes mes félicitations et mes vœux pour cet anniversaire de 75 ans. Pendant cette période, votre association a pris d'utiles initiatives. Elle a rapproché les membres de votre profession, pratiquant des échanges réguliers à travers les limites cantonales, par un contact à la fois personnel et scientifique qui est de nature à féconder l'œuvre commune. Elle continue à donner des impulsions, des suggestions, et elle contribue aussi à augmenter les joies de votre service. Car c'est une magnifique profession que la vôtre ! une vocation pleine de dignité, de grandeur et de responsabilités. Avec les pères et les mères dans tout le pays, vous forgez la Suisse de demain. Sans doute l'école n'est pas le seul agent de l'éducation. Il y en a encore d'autres. Mais l'école, et par conséquent le maître, revêt une signification particulière dans l'œuvre de la formation des jeunes. C'est pourquoi, Mesdames et Mes-

sieurs, vous portez une grande responsabilité dans la préparation et l'orientation de l'avenir. Je vous remercie du fond du cœur d'en être conscients et de mettre toutes vos forces à l'accomplissement de votre devoir.

Le congrès d'aujourd'hui nous donne la preuve du sérieux et de l'élévation d'esprit que vous apportez à votre tâche. Ce congrès est consacré en effet au grand problème de l'éducation nationale et patriotique. Tout ce que vous donnez à nos enfants de grand, de sacré et de fort fait partie de l'éducation nationale. Le dessein de former des hommes vaillants et des citoyens fidèles doit pénétrer tout l'enseignement et toute l'œuvre éducative, comme le sel et le levain qui sont dans la pâte ! Vous avez le grand mérite de vous demander constamment quels sont les meilleurs moyens d'atteindre ce but, et de chercher des voies nouvelles qui en rendent la poursuite plus féconde. C'est pourquoi mes remerciements vont tout d'abord aux organisateurs et aux conférenciers de ce congrès, qui cherchent à éclairer ce problème à la lumière de la réflexion et de l'investigation scientifique, en indiquant des solutions possibles. Le but dernier de tous ces efforts consiste à préparer, en vue de la Suisse de demain, des hommes et des femmes qui aiment leur pays et soient prêts à le servir et à lui consentir des sacrifices. Je pense qu'on a trop parlé autrefois, à la génération montante, des droits et des libertés du citoyen. Celui-ci apparaissait alors comme le grand créancier de l'Etat, qui faisait figure de débiteur. Ce fut une erreur d'autant plus dangereuse que l'Etat était uniquement considéré, peu à peu, dans son rôle de garant de la prospérité matérielle. L'éducation civique doit faire appel, au contraire, dans une plus large mesure, aux notions de devoir, de sacrifice et de responsabilité. Le respect de la famille, de la patrie, et de Dieu, telles sont les trois colonnes qui soutiennent l'édifice d'une éducation nationale. Si nous faisons tomber l'une de ces colonnes, à l'école, notre travail serait vain. Eveillons donc, dans l'âme de nos enfants, l'attachement à la famille, à la ferme, au village, à la cité, à la terre de nos aïeux, et la patrie leur apparaîtra telle qu'elle est : non pas comme une déduction artificielle, tirée de considérations philosophiques ou idéologiques, mais comme une réalité vivante. Car la patrie est une réalité, que nous ne pourrons jamais définir exactement, mais dans laquelle nous sommes nés et à laquelle nous ne saurions nous soustraire. L'amour pour le pays s'accomplit et se manifeste dans la fidélité au devoir. Ce ne sont pas ceux qui s'écrient : « Seigneur, Seigneur », qui sont les vrais patriotes, mais ceux qui dans le silence et dans la paix s'adonnent fidèlement à la tâche dont ils sont responsables. Aussi trouve-t-on souvent plus de patriotisme véritable et authentique chez de paisibles habitants de notre pays, plus de sens national, plus de fermeté dans le dévouement

à la chose publique, que chez ceux qui donnent à leurs sentiments exaltés une expression par trop bruyante.

Voilà pourquoi, Mesdames et Messieurs, je tiens à vous remercier de tout cœur d'accomplir dans la fidélité les devoirs de votre vocation magnifique. Le pays vous exprime sa gratitude, car toute la beauté, la grandeur et la force que vous transmettez à la jeunesse, c'est au pays tout entier et à son avenir que vous en faites don. Je voudrais pouvoir serrer la main de chacune et chacun d'entre vous, pour vous dire à tous, les yeux dans les yeux : Comme père de dix enfants je vous remercie au nom de tous les pères et de toutes les mères, pour la force qui pénètre de votre âme dans celle de nos enfants, et comme Président de la Confédération, je vous remercie pour tout le travail que vous accomplissez au service de la patrie et de ses destinées.

### LA DOCUMENTATION AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Dans un article du 4 juillet dernier, notre collègue Uldry a fait part aux lecteurs de l'*Educateur* des préoccupations d'un groupe d'instituteurs genevois en matière de documentation scolaire. Il a rappelé les circonstances qui les ont amenés à approfondir ce sujet, et les principaux motifs qui les ont poussés à entreprendre, cette année encore, et dans l'esprit des thèses présentées au Congrès S. P. R. 1942, une action dans ce domaine. La tâche que ce groupe d'études, constitué en commission de l'U. I. P. G., s'est assignée consiste en l'élaboration d'une documentation pratique, une sorte de *vademecum* du maître, propre à lui faciliter la besogne dans telle ou telle discipline où son activité pédagogique doit s'exercer. Cette entreprise, qui a rencontré d'emblée l'approbation et les encouragements du Département de l'Instruction publique de Genève, a été limitée pour l'instant à un seul domaine : l'étude de l'histoire genevoise. Il est à espérer que, son utilité reconnue, elle pourra s'étendre progressivement aux diverses branches de l'enseignement.

Nous entendons aujourd'hui faire un pas de plus dans cet exposé en définissant la nature de cette documentation, et en énonçant les principes qui ont présidé à son élaboration. Les exemples que nous choisirons ont trait, bien entendu, à une étude historique du milieu genevois ; nous pensons cependant que les règles établies pour la préparation de cette documentation dépassent largement les cadres de l'histoire locale et que les variantes apportées ultérieurement à la structure d'un semblable travail ne changeront rien à sa ligne directrice qui est : rendre service aux maîtres en leur fournissant le complément indispensable à leur enseignement.

La première question qui se pose en effet, lorsqu'on entend créer un instrument de ce genre à l'usage des instituteurs est celle-ci : de quels documents le maître a-t-il besoin pour étayer son enseignement ?

Certes, on le conçoit aisément, ce besoin varie d'une leçon à l'autre, il varie aussi en fonction du tempérament du maître. On peut admettre toutefois que ce qui lui est nécessaire — ce qui manque précisément à la plupart des manuels en usage, où par définition la place est mesurée et les développements proscrits — ce sont : des illustrations à la fois artistiques et évocatrices, des textes d'une réelle valeur littéraire et documentaire ; des exercices de tous genres : classements, transpositions, comparaisons, opinions à discuter ; des croquis simples et suggestifs, d'une exécution aisée pour le maître et pour les élèves ; des questionnaires, des résumés ; des références bibliographiques ou topographiques, etc.

Ce sont ces divers éléments qu'un enseignement qui se prétend actif nécessite. Ce sont eux que le maître réclame, eux qu'il devra lui-même recueillir, faute de les trouver dans des publications adéquates. Hélas ! effectuer une telle recherche pour les dix ou douze branches dont se compose son enseignement est une tâche au-dessus de ses forces. Le temps lui faisant défaut, il renoncera à l'entreprendre, ou tout au plus concentrera ses efforts sur tel sujet de prédilection, sans pour autant faire bénéficier ses collègues du fruit de ses investigations. Quant au reste, il s'en remettra en maugréant au manuel...

Pour être utile, la documentation qu'on lui destine devra lui éviter ces pénibles recherches, et lui permettre de consacrer son temps, non à une laborieuse accumulation de documents, mais bien à l'étude de leur utilisation judicieuse et systématique. Elle devra lui fournir, déjà élaborés, tous les éléments nécessaires à son enseignement. C'est la raison pour laquelle les séries de feuilles qu'édite en ce moment la commission genevoise de documentation ont été conçus selon un plan minutieusement établi, de manière que chacun puisse y trouver, selon ses goûts, la matière à d'utiles leçons.

La classification adoptée comprend cinq catégories de feuillets. L'une comporte des illustrations accompagnées d'un questionnaire ; une seconde série des renseignements propres à faciliter des visites sur place ; les trois autres, des croquis, des textes et des exercices divers.

\* \* \*

*L'illustration* joue un rôle prépondérant dans un enseignement qui se veut concret. On aura intérêt à se servir à ce propos de documents typiques, de gravures évocatrices, visant bien plus à créer une ambiance qu'à jouer, comme c'est souvent le cas dans nos livres, le rôle de simple élément décoratif. En ce qui concerne l'histoire genevoise, peut-on faire un meilleur choix qu'en prenant les superbes tableaux d'Elzingre, parus il y a une vingtaine d'années dans les ouvrages suivants : « Histoire de Genève par l'image », « Le siècle de la Réforme », « La nuit de

l'Escalade », « La Restauration genevoise » ? Certes, ce n'est pas sur des feuillets in-8°, mais bien en grandeur originale et en couleurs que ces magnifiques planches, dont on est loin d'avoir tiré tout le parti possible, devraient être rééditées ; il serait même à souhaiter que chaque bâtiment scolaire soit doté une fois pour toutes de la série complète de ces tableaux, format affiche, et que des collections semblables viennent corroborer l'étude de la géographie, des sciences ou d'autres branches encore. Quoi qu'il en soit, le format prévu pour la reproduction de ces documents permettra de les montrer aux élèves groupés autour du maître, de les afficher en classe. Et puis, n'oublions pas que nous disposons d'épidiascopes.

Quelle mine inépuisable de renseignements de toutes sortes qu'une gravure comme celle qui, par exemple, caractérise le genre d'existence des peuplades palafittiques établies chez nous en début du néolithique : habitations sur l'eau, embarcations, outillage, costumes, bétail, cultures, confection de la céramique, etc., tout y est suggéré en des touches habiles et constitue un tableau à la fois animé et charmant.

Mais attention au genre de questions qu'on posera pour capter l'attention de nos élèves ! Gardons-nous de tomber dans le style descriptif, fréquent dans un trop grand nombre d'ouvrages scolaires, de faire appel davantage à la vue et à la mémoire de nos enfants qu'à leur réflexion. Un questionnaire comme celui-ci : — Comment appelle-t-on ces gens ? Quel était leur genre de vie ? Comment étaient leurs maisons ? etc., sans être tout à fait inutile, suscitera chez l'élève assez peu de réactions. Il sera beaucoup plus profitable de faire rouler l'entretien sur des problèmes s'adressant à son sens pratique, à son esprit d'observation, voire à son imagination : — Comment, avec les moyens rudimentaires dont ils disposaient, nos lacustres ont-ils pu s'y prendre pour planter leurs pilotis ? creuser leurs embarcations ? Combien de temps une telle besogne pouvait-elle durer ? de quel outils avaient-ils besoin pour accomplir ce travail ? Pourquoi accordaient-ils la préférence à des outils en silex ? En trouve-t-on chez nous ? Comment se les procuraient-ils ? Qu'est-ce que cette provenance étrangère de matériaux implique ? etc. Des comparaisons entre l'outillage primitif de l'époque et le caractère monumental des ouvrages entrepris (dolmens, menhirs, importantes agglomérations lacustres, etc.), avec dessins à l'appui, des considérations sur la technique de fouilles sous-lacustres, des déductions tirées de trouvailles faites dans ces recherches, éveilleront beaucoup plus d'intérêt chez nos élèves que la liste des endroits où l'on a retrouvé des vestiges ou la sèche énumération des objets fabriqués (épées, haches, ciseaux, aiguilles, épingles à cheveux, etc.). Au besoin, on leur suggérera quelques-unes des énigmes qui préoccupent encore la science moderne et on

essaiera même de les résoudre expérimentalement : — Comment parvenaient-ils à perforer des roches souvent extrêmement dures ? allumer du feu ?

Centré autour de cette idée de l'effort humain, de l'intense activité déployée jusqu'à nous pour l'amélioration de la condition d'existence, l'entretien reposera sur des éléments concrets, sur des expériences vécues et portera ainsi beaucoup plus de fruits. (A suivre.)

*Pour la Commission de documentation scolaire  
de l'Union des instituteurs primaires genevois :*

J.-F. ROUILLER.

### **INFORMATIONS FRITZ WARTENWEILER A LAUSANNE**

Le 9 septembre, à 20 h. 15, le public de Lausanne et des environs aura le plaisir d'entendre Fritz Wartenweiler, à la Maison du Peuple. Je dis bien : le plaisir. Car c'est toujours un régal pour le cœur et pour l'esprit que d'entendre ce Confédéré. Il semble taillé sur le modèle des Waldstätten. On croit avoir devant soi un ancien Suisse, honnête, droit, intrépide. Son esprit ressemble à celui de Zwingli ; sa compréhension des âmes est celle d'un Nicolas de Flue (on lui doit une galerie de portraits de Suisses illustres remarquable) ; son talent d'éveiller ce qu'il y a de vivant dans les jeunes âmes est celui d'un Pestalozzi. Mais ce n'est pas aux enfants qu'il consacre son effort, c'est aux jeunes gens et aux jeunes filles. S'inspirant du Danois Grundtvig, fondateur des centres de culture paysanne auxquels on doit une vraie résurrection spirituelle du Danemark, Fritz Wartenweiler a créé une association pour créer des centres suisses de culture populaire. Il a mis lui-même, dès l'autre guerre, la main à la pâte, réunissant au Nussbaum, en Thurgovie, puis au Herzberg sur Aarau, des artisans, des paysans, des jeunes gens de toute provenance. A ces centres sont venus s'ajouter des foyers pour jeunes filles à Casoja, au Tessin, et à Neukirch sur la Thour. Faut-il parler d'éducation civique ? Oui, et pourtant c'est plus que cela : c'est l'être tout entier qui se trouve « élevé ». Il voit plus clair. Le monde et la vie lui apparaissent comme un champ d'action où il fait bon œuvrer.

Il faut aller entendre le grand éducateur alémanique. On revient de son contact enrichi, ennobli, plein de courage et d'enthousiasme.

AD. F.

### **FÉDÉRATION SUISSE DES AUBERGES DE JEUNESSE**

**Plus de 100 000 jeunes excursionnistes...**

Le nombre des jeunes excursionnistes qui ont visité les auberges de jeunesse en 1941 a dépassé 100 000 — 26 219 de plus qu'en 1940. Celui des nuitées est monté de 135 652 à 176 505 et celui des écoles en course de 205 à 825 ! Enumération bien sèche au premier abord

mais qui prouve la valeur et la nécessité de l'œuvre suisse des auberges de la jeunesse. Innombrables sont les heures joyeuses, les heures de liberté, saines pour le corps et l'esprit, les heures d'enthousiasme pour les beautés de notre pays, que les AJ procurent chaque année à la jeunesse suisse.

Le rapport annuel de la Fédération suisse des Auberges de la Jeunesse, qui vient de paraître et dont ces chiffres sont tirés, parle d'une grande affluence dans les auberges de jeunesse et révèle le travail inlassable qui est fourni pour l'une des œuvres les plus belles qui s'occupent des loisirs en Suisse. Les 13 sections qui administrent le réseau des quelque 200 auberges de jeunesse y sont représentées, à côté des organes directeurs de la fédération. Le rapport tout entier est particulièrement encourageant à l'heure actuelle ; il nous montre qu'une grande partie de la jeunesse suisse est prête à bien employer ses loisirs, loin des plaisirs faciles, et qu'il est de notre devoir d'ouvrir toutes grandes à son enthousiasme les portes du royaume des belles aventures.

Comment s'y est-on pris jusqu'ici et que reste-t-il à faire dans ce domaine ? Le rapport annuel délivré par la Fédération suisse des Auberges de la jeunesse, Stampfenbachstr. 12, Zurich, vous renseignera à ce sujet.

### RÉCITATION

### *COLÈRE*

*Je suis bien fâché,  
oui ! vraiment bien fâché !  
Méchant gros chat !  
Glouton, va !*

*J'avais mis des miettes sur le palier  
pour les petits oiseaux affamés,  
de grosses miettes, beaucoup de mie :  
ça lui aura fait envie...  
Méchant chat,  
tout gros, tout gras !  
Il a tout mangé !*

*Oh ! je suis vraiment bien fâché !*

(Ext. de *Pomme d'Api II.*)

VIO MARTIN.

### TEXTES LITTÉRAIRES LE CAPITAINE

Il est le capitaine. De là-haut, où il se tient campé, il voit avant les autres les détails du paysage se modifier, les lignes se déplacer, la couleur de l'eau prendre une teinte verte qui annonce le peu de

profondeur. Il se penche sur le cornet porte-voix bien astiqué qui descend à la chambre des machines et il commande : « Ralentir », puis « Halte ! », puis « Dix tours en arrière ». Et pendant l'arrêt, il regarde vers un autre point de l'horizon, vers le grand creux limpide du bout du lac, au-dessus duquel les neiges très suspendues brillent dans l'été.

Il aime son métier. Il a le visage rouge, la moustache rousse, un air de volonté. Il crie parfois très fort et apostrophe les voyageurs trop lents à s'embarquer. Il aime aussi, chaque fois qu'il le peut, descendre l'escalier pour aller boire dans la cabine commune, avec le capitaine-comptable.

*Le regard baissé.*

BUENZOD.

### LES LIVRES

**Aus der Mappe eines Deutschlehrers**, par Hans Kaeslin. Verlang Sauerländer et C<sup>ie</sup>, Aarau, 1942.

M. Hans Kaeslin, pendant quarante ans professeur à l'Ecole cantonale argovienne et membre de la Commission fédérale de maturité, a eu l'heureuse idée (pourquoi n'est-elle pas partagée par un plus grand nombre de pédagogues arrivés au terme de leur carrière ?) de raconter ses expériences dans l'enseignement de l'allemand au degré supérieur des écoles moyennes. Il en est résulté un livre intelligent, vivant et plein de conseils judicieux. Poète sensible et critique avisé en même temps que pédagoque averti, M. Kaeslin expose magistralement, agrémentant la discussion de souvenirs personnels, les multiples problèmes que pose l'enseignement de la langue maternelle — branche importante et difficile, aussi attrayante que mal définie dans ses limites, puisqu'elle doit communiquer à l'élève à la fois la technique et l'esprit de sa langue, la grammaire et la littérature, et qui suppose chez le professeur de solides qualités de culture générale, d'amour des lettres et de tact pédagogique. Nous aimons surtout les chapitres qui traitent du choix de la lecture et de l'analyse des œuvres littéraires : M. Kaeslin y fait preuve d'un grand bon sens et d'un goût fervent pour les hautes créations poétiques. Tel autre chapitre, comme celui sur la métrique, présente une si riche moisson de détails et d'exemples qu'il devient un véritable petit manuel. Non seulement le professeur d'allemand, mais quiconque s'intéresse aux questions de l'enseignement (car M. Kaeslin élargit le cadre de ses réflexions par mainte remarque perspicace sur l'ensemble des problèmes scolaires) lira ce volume avec fruit.

W. G.

# Publications pédagogiques

<b>Allendy, Dr R.</b>	L'enfance méconnue . . . . .	Fr. 4.20
<b>Berger, R.</b> :	Le croquis rapide . . . . .	» 2.50
—	Le croquis rapide, 2 <sup>e</sup> partie . . . . .	» 1.50
—	Manuel d'écriture courante et ornementale . . . . .	» 5.—
—	Le dessin libre . . . . .	» 6.—
—	La didactique du dessin . . . . .	» 6.—
<b>Cahiers d'enseignement pratique</b> , derniers numéros parus :		
<b>Loosli, M.</b> :	Animaux Invertébrés . . . . .	» 1.25
<b>Mayor, M.</b> Charles Secrétan . . . . .		» 1.—
<b>Chevallaz, G.</b> :	L'éducation du patriotisme, quelques réflexions . . . . .	» 2.—
—	Histoire de la pédagogie . . . . .	» 5.—
<b>Challaye, F.</b>	L'enfant et la morale . . . . .	» 2.90
<b>Dévaud, E.</b> :	Quarante exercices de <i>Lecture silencieuse</i> . . . . .	» 1.50
—	Les leçons de pédagogie d'un Manuel de lecture américain . . . . .	» 3.50
<b>Dudan, C.</b> :	Le français et la formation de la jeunesse . . . . .	» 1.—
<b>Evesque, E.</b> :	L'éducation générale et sportive . . . . .	» 4.65
<b>Guex, G.</b> :	Quelques entraves psychologiques au développement de la personnalité . . . . .	» 2.50
<b>Kocher, H.</b> :	Maman, tu m'aimes ? . . . . .	» 3.—
<b>L'instruction publique en Suisse, Annuaire 1941</b> . . . . .		» 5.—
<b>Malche, A.</b> :	Vie de Pestalozzi. Avec 9 illustrations hors texte. . . . .	
	Broché, Fr. 3.50 ; relié,	» 5.50
<b>Marchal, L.</b> et <b>Thillet, H.</b> :	L'enseignement du travail manuel . . . . .	» 1.25
<b>Medici, A.</b> :	L'âge de 3 ans et l'étude du caractère . . . . .	» 3.50
—	L'Education nouvelle. Ses fondateurs, son évolution . . . . .	» 8.30
<b>Meylan, L.</b> :	Les Humanités et la personne . . . . .	» 6.—
—	L'école et la personne . . . . .	» 2.—
—	Le Patriotisme suisse . . . . .	» 1.—
<b>Morice, H.</b> :	L'art de commander aux enfants . . . . .	» 1.30
<b>Piaget, J.</b> :	Naissance de l'intelligence chez l'enfant . . . . .	» 8.—
—	Développement des quantités chez l'enfant . . . . .	» 6.75
—	Genèse du nombre chez l'enfant . . . . .	» 6.75
—	Construction du réel chez l'enfant . . . . .	» 8.—
<b>Richard, Dr G.</b> :	La psychanalyse et les problèmes psychiques et moraux . . . . .	» 1.50
—	L'éducation sexuelle de nos enfants . . . . .	» 2.—
<b>Roger, Noëlle</b> :	L'enfant, cet inconnu . . . . .	» 3.50
<b>Vinet, A.</b> :	Famille, Education, Instruction . . . . .	» 10.—
<b>Wintsch, Dr J.</b> :	Les enfants délinquants . . . . .	» 2.50
—	Les dessins d'enfants et leur signification . . . . .	» 1.50
—	Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant. Etude physiologique, clinique et pédagogique . . . . .	» 4.—

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Bibliothèque nationale suisse,  
BERNE

J. A. — Lausanne

## INSTITUTEURS !

recommandez à vos élèves, pour qui l'allemand est une pierre d'achoppement,  
de suivre nos cours de perfectionnement ou cours de vacances.  
Notre école organise également des

## COURS SPÉCIAUX POUR ÉDUCATEURS

(25 % de réduction sur les tarifs ordinaires).  
Renseignez-vous sans engagement.

## ÉCOLE RUEGG

COURS DU JOUR - COURS DU SOIR

2, Place Bel-Air, 2  
LAUSANNE  
Téléphone 32300



on ne dit plus  
... je désire un crayon  
on dit: je veux un

*Caran d'Ache*



transforme les déchets de  
jardin, feuilles, tourbe etc. en  
excellent  
fumier

LONZA S.A. BALE



*Innovation* S.A.  
LAUSANNE  
RUE DU PONT  
LE MAGASIN POUR TOUS

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

# BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

Administration et Editeurs responsables :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

Responsable pour la partie des Annonces :  
PUBLICITAS S. A., SUCCURSALE DE LAUSANNE

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.— ; ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique



## "AU BLÉ QUI LÈVE"

Bibliothèque circulante  
pour les jeunes de 6 à 18 ans

La Vuachère, LAUSANNE

Prêts de livres sur place

Envois postaux

Renseignements gratuits

## PIANOS — HARMONIUMS

ACCORDAGE

VENTE

RÉPARATIONS

ÉCHANGE

E. KRAEGE

Ex-accordeur pendant 25 ans de la Maison Fétisch

Avenue Ruchonnet 13 — LAUSANNE

Téléphone 31715

# VACANCES ! BONNES PENSIONS

**CHERNEX** **s. Montreux**  
Pension Alexandra

Tél. Montreux : 6.32.62. Situation unique avec vue sur le Léman. Eau courante. Balcons.  
Pension 7 fr. par jour et 52 fr. 80 par semaine, tout compris.

# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

**Taveyannaz - Bovonnaz - Solalex - Anzeindaz**

Sites incomparables. — Flore alpine magnifique.  
Arrêt chemin de fer: Barboleusaz. — Tarifs spéciaux pour écoles et Sociétés.  
Chemin de fer Bex-Gryon-Villars-Chesières.